

La Gazette en Yvelines

MEULAN-EN-YVELINES
5 et 8 ans de prison pour le couple qui a tabassé un père et sa fille

Faits divers page 10

Port Seine Métropole Ouest : Des travaux sous haute surveillance

Dossier page 2

Alors que la phase 1 du chantier a débuté en septembre après plusieurs mois de travaux préparatoires, Haropa Port continue de dévoiler les contours du projet. Si les riverains s'inquiètent des nuisances que pourrait provoquer ce chantier gargantuesque qui doit s'étendre sur 15 ans, l'établissement public gestionnaire du port promet de nombreuses mesures de suivi pour maîtriser son impact.



HAROPA PORT



Actu page 4

POISSY
Pour conserver leur usine, les ouvriers de Stellantis sont prêts à « salir le PSG »

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Nouvelle entrée colorée pour l'Hôtel de Ville Page 5

MANTES-LA-VILLE
Mantes Université : premier coup d'oeil à l'école intercommunale Page 6

VILLENES-SUR-SEINE
Le Carrefour City bientôt de retour Page 8

BUCHELAY
Pour voler des vêtements, il décide... de les enfiler Page 10

FOOTBALL
Coupe de France : le FC Mantois seul rescapé de la Vallée de Seine Page 12

CARRIERES-SOUS-POISSY
« C'est facile de créer du lien autour d'un jeu de société » : Seine de jeux revient ce samedi Page 14

AUBERGENVILLE
Des drones militaires bientôt produits à l'usine Renault-Flins ?

Actu page 4



Actu page 6

MANTES-LA-VILLE
« Plus sûre », « plus confortable », l'école des Alliés de Chavannes entre dans une nouvelle ère



Actu page 8

ACHERES
Cette étudiante donne de son temps aux seniors contre un logement gratuit



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Port Seine Métropole Ouest : Des travaux sous haute surveillance

■ MAXIME MOERLAND

En deux jours, le projet du Port Seine Métropole Ouest a changé de vitesse. Mercredi soir, une réunion publique fleuve, longue de plus de deux heures, a brassé inquiétudes et arguments à l'Espace Boris Vian d'Achères. Le lendemain, le décor était tout autre : casques blancs et discours officiels pour la pose de la première pierre, marquant le coup d'envoi officiel de la phase 1 des travaux.

Les premiers coups de pelleteuses ont en effet été donnés quelques semaines plus tôt, au tout début du mois de septembre, après une longue phase de travaux préparatoires (voir notre édition du 14 février 2024) et une consultation qui a débuté... il y a plus de dix ans. Il faut dire que ce projet est

de mieux alimenter les chantiers du Grand Paris. Mais le port ne sera pas qu'une « zone logistique » : 19 hectares seront dédiés à des aménagements paysagers (berges renaturées, parcs, belvédère...) pour faire du site un « quartier portuaire intégré » ancré dans le territoire.

Un telle entreprise ne peut se faire sans un chantier colossal, et ça, les riverains en sont bien conscients... et ne cachent pas leur inquiétude. Plusieurs d'entre eux étaient d'ailleurs présents à la dernière réunion publique d'information, le 24 septembre, pour trouver réponses à leurs questions et à leurs craintes. « Tout ça, ça va faire combien de camions par jour sur les routes ? », s'est interrogé un habitant d'An-

à ne travailler que de 7h à 18h en semaine, souligne Jean-Yves Hardy, responsable du projet PSMO pour Haropa Port. *Donc pas de travail le week-end ni en soirée, ça réduit déjà les horaires où vous pourriez avoir des nuisances. Pour les travaux bruyants, notamment les travaux de battage quand des engins enfoncent des pieux dans le sol, on s'engage à vous prévenir à minima 2 semaines avant sur le site internet.*

Le maître d'ouvrage et l'entreprise vont également déployer des capteurs sonores afin d'avoir en permanence un œil sur les décibels : les « méduses », sortes de radar sonores permettant de localiser les sources de sons, seront au nombre de 4. « Ces capteurs de bruit font une mesure assez fréquemment, c'est de l'ordre de la minute », précise Jean-Yves Hardy. Des vaporisateurs seront également déployés pour limiter l'empoussièrement, tandis que pour le trafic de poids-lourd pendant le chantier, Haropa Port évoque un pic allant de 20 à 49 rotations moyennes journalières par mois, pendant la période de terrassement de la darse qui durera jusqu'à octobre 2026.

En cas de nuisances trop importantes, les riverains auront plusieurs canaux à leurs dispositions pour faire remonter leurs observations. D'abord le réseau Sentinelles, mis en place il y a déjà quelques mois et qui permet à des habitants désignés, dont le contact est accessible sur le site internet de Haropa Port, de faire remonter des informations ou de potentielles nuisances relevées par les riverains. Les équipes de l'établissement public chargé du projet promettent également d'être réactives via l'adresse email de contact (portseinemetropoleouest@haropaport.com), tandis qu'un autre moyen de signalement s'apprête à voir le jour dans le courant du mois d'octobre : l'application pour smartphone Mon Chantier, qui permettra de suivre gratuitement les actualités et prochaines étapes du chantier.

« On a mis en place des moyens pour que tout se passe bien », assure

Alors que la phase 1 du chantier a débuté en septembre après plusieurs mois de travaux préparatoires, Haropa Port continue de dévoiler les contours du projet. Si les riverains s'inquiètent des nuisances que pourrait provoquer ce chantier gargantuesque qui doit s'étendre sur 15 ans, l'établissement public gestionnaire du port promet de nombreuses mesures de suivi pour maîtriser son impact.



La première phase de travaux, d'une durée de deux ans, va permettre de mettre en œuvre les premières fonctionnalités portuaires.

Éliette De Lamartinie, directrice de l'aménagement pour Haropa Port, qui a mis en avant le « retour d'expérience » de l'année de travaux écoulée, avec la création de la zone de découplage et le déplacement des bateaux-logements. « S'il y a des nuisances sonores, notre principale mesure de prévention c'est d'activer des murs anti-bruits. On n'a pas pris

l'offre la moins chère, on a pris l'offre de Vinci parce qu'elle était un cran au-dessus sur les aspects environnementaux, et ces murs anti-bruits sont un élément parmi d'autres qui ont fait la différence ». À voir, désormais, si toutes ces mesures seront suffisantes pour ne pas perturber le quotidien des riverains ces prochaines années. ■

Le calendrier des travaux

Phase 1 : 2025-2027 (34 Ha)

- Creusement de l'entrée de la darse et ouverture vers la Seine
- Aménagement des berges, de l'escale à passager, du poste de découplage,
- de la route du Barrage et des cheminements doux.

Phase 2 : 2030-2031 (14 Ha)

- Allongement de la darse afin de proposer de nouvelles zones amodiables et réalisation du Quai à Usage Partagé (QUP)
- Réalisation des cheminements doux en continuité des premières voiries
- Poursuite des aménagements paysagers et environnementaux.

Phase 3 : 2034-2035 (14,7 Ha)

- Finalisation de la darse dans sa totalité et des quais associés
- Réalisation des aménagements paysagers et environnementaux à l'ouest de la darse (zone humide de l'esplanade de la darse, la prairie de l'esplanade)
- Poursuite des aménagements et des connexions des cheminements doux.

Phase 4 : 2036-2037 (10,7 Ha)

- Achèvement de l'avenue de l'Écluse
- Livraison des aménagements paysagers et environnementaux
- Poursuite l'aménagement des cheminements doux.

Phase 5 : 2039-2040 (18,1 Ha)

- Réalisation du Parc des Hautes Plaines et des aménagements paysagers et environnementaux
- Livraison des dernières parcelles pour les entreprises
- Aménagement des dernières voiries
- Finalisation des cheminements doux.



La cérémonie officielle de pose de la première pierre a eu lieu le jeudi 25 septembre en présence d'élus locaux.

quelque peu ambitieux : le Port Seine Métropole Ouest occupera une emprise d'environ 100 hectares, répartis sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine. Porté par Haropa Port (anciennement Ports de Paris) et prévu pour se déployer jusqu'en 2040, ce projet se présente comme une plateforme multimodale (fluvial, ferroviaire et routier) dédiée au transport des matériaux de construction, qu'ils soient bruts ou préfabriqués.

Pourquoi ? Parce que ses promoteurs veulent encourager le report modal, c'est-à-dire transférer une partie du trafic des poids lourds vers le fleuve et le rail, afin de soulager les routes, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et

drésy. « Que se passera-t-il quand les relevés sonores dépasseront les limites ? », s'est demandé un voisin conflanais. Plusieurs élus étaient d'ailleurs dans la salle, comme le conseiller municipal d'opposition conflanais Alexandre Garcia, qui a cherché à être rassuré quant aux « nuisances sonores » et aux « relevés d'empoussièrement ».

Si ses représentants se sont voulus prudents et ont souhaité « ne rien promettre », force est de constater que Haropa Port mise beaucoup sur ses mesures de maîtrise d'impact pour le chantier à venir, qui s'étendra sur pas moins de 15 ans. À commencer par la gestion du bruit que peut occasionner un tel chantier. « L'entreprise (chargée des travaux, Ndrl) s'est engagée

© HAROPA PORT / OLIVIER BRUNET

LA GAZETTE EN YVELINES

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

POISSY

Pour conserver leur usine, les ouvriers de Stellantis sont prêts à « salir le PSG »

Suite à l'annonce de trois semaines de chômage technique et d'une réunion du PSG avec la Ville à propos du futur stade, le syndicat SUD Stellantis a organisé une manifestation devant la mairie le 23 septembre.

■ AURELIEN BAYARD

Apprendre par voie de presse la tenue d'une réunion entre la Mairie de Poissy, la Région, et des cadres du PSG pour parler du futur stade du club parisien (voir ci-contre) a fait sortir de ses gongs le syndicat SUD Stellantis. Surtout quand, 24h auparavant la direction du groupe automobile annonce un chômage partiel de trois semaines durant le mois d'octobre (du 13 au 31). La raison avancée ? « La baisse des ventes de l'Opel Mokka (modèle produit à Poissy avec la Citroën DS3, Ndlr) mais quand on leur demande les chiffres, ils ne nous répondent pas » s'insurge Farid Borsali, secrétaire général de Sud Stellantis. Cet arrêt de la production reste une demi-surprise pour Jean-Pierre Mercier. « Les sous-traitants nous prévenaient depuis le début de l'été, eux-mêmes étaient sur des cadences plus faibles » assure le délégué syndical SUD.

Alors, le 23 septembre, l'organisation syndicale a décidé d'organiser

une manifestation devant l'Hôtel de ville pisciacais. À 13h, une cinquantaine d'ouvriers de l'usine Stellantis se sont donc retrouvés avec pancartes et sono pour passer le message suivant : ils n'abandonneront pas leur site de production sans se battre. « Les dirigeants sont en train de négocier la vente des terrains de l'usine dans le dos des travailleurs » s'insurge le secrétaire général de SUD Stellantis.

Par ailleurs, un autre sujet cristallisait les tensions. Alors que les cadres seront payés à 100 %, les ouvriers, eux, subiront une perte nette de 16 %. « S'ils peuvent le faire pour les cadres alors ils le peuvent pour nous » analyse Jean-Pierre Mercier. Une crainte demeure également : quid de la fin de l'année ? « Est-ce que les dirigeants vont continuer le chômage partiel en novembre et en décembre ? » se questionne le représentant syndical qui prophétise des cadences réduites : « Si c'est le cas,

en passant de 30 véhicules/heure à 24 par exemple, ils rognent au niveau des travailleurs. »

Toutefois, SUD Stellantis compte bien utiliser un atout qui n'existait pas lors de la fermeture des sites de Saint-Ouen, Aulnay-sous-Bois (tous deux en Seine-Saint-Denis) ainsi que Douvrin (Pas-de-Calais) : la venue du Paris-Saint-Germain. Celle-ci n'est d'ailleurs pas du goût de certains salariés qui sont même prêts à « salir » l'équipe coachée par Luis Enrique. Cette donnée inquiète justement. « C'est impossible qu'il y ait un stade avec des restaurants de luxe juste à côté d'une casse automobile » prédit



Parmi les slogans scandés, on pouvait entendre « Nasser Al Khelaifi, vous pouvez aller ailleurs ».

Jean-Pierre Mercier. Parmi les politiciens locaux, il y en a déjà un qui n'a goûté que très modérément à cette manifestation : Karl Olive. L'actuel député et candidat pour les élections municipales 2026 a fustigé SUD, l'accusant de diffuser des « affirmations fausses et alarmistes » : « Le site évolue : de la production exclusive de véhicules vers l'assemblage de composants stratégiques pour l'ensemble des marques Stellantis. » Il a d'ailleurs accusé Jean-Pierre Mercier de faire de la récupération politique, le syndicaliste souhaitant aussi briguer l'Hôtel de ville.

Cette action devant la mairie en appellera sûrement d'autres. « On sait déjà quoi faire dans les prochains mois » prévient Farid Borsali. ■

■ EN BREF

POISSY

Un premier comité de pilotage pour le futur stade du PSG

Le Paris-Saint-Germain a organisé un comité de pilotage le 23 septembre avec de nombreux élus locaux.

C'est cette rencontre qui a mis le feu aux poudres. La Région, la communauté urbaine GSPEO, le Département, la Ville de Poissy... tous réunis le 23 septembre autour d'une table avec des cadres du PSG pour discuter du projet de stade. Le club de la Capitale a communiqué sur les points évoqués durant cette réunion : « Lors de cette première séance, le Paris Saint-Germain a présenté l'organisation générale du suivi du projet, ainsi que les thématiques nécessitant un approfondissement particulier au cours des prochaines étapes : accès, mobilité, prise en compte des usages... » D'autres comités de pilotage auront lieu prochainement. « Ils se réuniront régulièrement, afin d'accompagner les études et de travailler sur les conditions essentielles à l'accueil d'un tel projet sur les territoires » indique le champion d'Europe en titre. En dehors de Poissy, Massy (Essonne) fait également partie des villes retenues en cas de déménagement du PSG du Parc des Princes. ■

AUBERGENVILLE

Des drones militaires bientôt produits à l'usine Renault-Flins ?

Dans un tract dévoilé le mercredi 24 septembre, la CFDT de Renault-Flins s'inquiète d'une possible fabrication de matériel militaire au sein de la Refactory. Si les dirigeants confirment que des discussions ont bien lieu, le site de production n'est pas encore défini.

■ AURELIEN BAYARD

Renault qui participe à l'effort de guerre ? Non, nous ne sommes pas durant la Première Guerre mondiale mais bel et bien en 2025. Petit retour en arrière. En juin, le ministère des Armées – sous l'égide de l'actuel premier ministre Sébastien Lecornu – signait un pacte afin de produire des drones militaires à destination de l'Ukraine.

Dans celui-ci, il est indiqué que tout industriel français volontaire, répondant aux critères d'éligibilité, pourrait y souscrire. Pour des raisons évidentes de confidentialité, aucun nom ne circule. Seules quelques descriptions peuvent mettre la puce à l'oreille. On parle alors d'un constructeur automobile, l'étau se resserre entre la

marque au losange et Stellantis. Un tract de la CFDT de Renault-Flins sorti le 24 septembre vient de mettre fin au suspense.

Dans celui-ci, le syndicat s'interroge « naturellement » sur le choix du site aubergenvillois comme usine de production. « Plusieurs éléments peuvent en effet attirer l'attention : les espaces disponibles sur le site, les compétences et l'expertise reconnues des salariés, La position géographique stratégique » peut-on lire dans le communiqué. Joint par nos services, le groupe automobile confirme que « ces discussions sont toujours d'actualité », en précisant tout de même qu'aucun site de production « n'a été retenu ». « Notre seule condition, c'est de fabriquer en

France » martèle la société présidée par Jean-Dominique Sénard.

Après la Refactory – où depuis 2021, la fabrication de véhicules neufs a été abandonnée au profit d'un centre industriel dédié à l'économie circulaire – voici donc l'usine située dans la Vallée de Seine lancée dans une nouvelle reconversion ? « Aucune inquiétude à avoir non plus, jamais nous n'avons dit que nous passerions au tout militaire » se défend le constructeur. Toutefois, la CFDT note la dualité entre l'image actuelle que souhaite se donner Renault, à savoir une entreprise tournée vers l'innovation et la transition écologique, et son implication dans la production d'armement. « Ce virage radical peut choquer une partie de l'opinion publique. »

Le syndicat s'interroge également sur les questions éthiques, sociales et politiques majeures que ce type de production soulève. « Partici-



La CFDT s'inquiète aussi de la sûreté du site de Renault-Flins en cas de production militaire.

per à une production d'armement, même en France, c'est contribuer – directement ou indirectement – à des conflits armés dans le monde. » En effet, entre construire des voitures – utiles dans la vie de tous les jours – et des drones militaires, une vraie question morale pourrait traverser les murs de Renault-Flins.

Autre inquiétude selon la CFDT, la cohésion sociale. Il existerait un « risque réel de tensions entre les salariés favorables et ceux opposés à l'activité militaire ». Il garde aussi

en ligne de mire la rentabilité du groupe, essentiel dans l'embauche de nouveaux salariés. La production militaire s'accompagne d'une forte dépendance aux commandes publiques, « une baisse budgétaire ou un changement politique pourrait remettre en cause l'activité du jour au lendemain ». La CFDT refuse donc une logique où « tout projet est bon du moment qu'il crée de l'activité » et appelle tous les travailleurs à participer à la construction d'une position collective : « Ne laissons pas la direction décider seule ! » ■

MANTES-LA-JOLIE

Village pour mineurs isolés : le chantier peut reprendre

Le tribunal de Versailles a rejeté la suspension du permis de construire déposé par la Mairie, le 23 septembre.

Raphaël Cognet, le maire Horizons de Mantes-la-Jolie avait saisi mi-septembre le tribunal administratif de Versailles afin de stopper le projet de ce centre d'accueil dont les travaux avaient déjà débuté. Pour ce faire, le Département utilisait un permis de construire précaire qui permet d'autoriser, à titre exceptionnel, des constructions temporaires. Ces constructions peuvent ne pas respecter l'ensemble de la réglementation d'urbanisme, mais elles doivent répondre à une véritable nécessité. Devant le tribunal, la commune a fait valoir que le permis de construire ne justifiait pas de son caractère exceptionnel. Elle a ajouté que la nécessité du projet devait être mise en balance avec l'enjeu d'intérêt national de réhabilitation du quartier du Val-Fourré. Le juge des référés a estimé le 23 septembre que l'argumentation de la commune n'était pas de nature à créer un doute sérieux sur la légalité du permis de construire. Sur ce point, il rendra ultérieurement un jugement définitif. ■



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Nouvelle entrée colorée pour l'Hôtel de Ville

Difficile de la rater : la nouvelle entrée de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine a ouvert ses portes le jeudi 25 septembre dernier. C'est même un tout nouvel accueil qui attend les Conflanaises et Conflanais au 63 rue Maurice Berteaux, avec en son sein le service Urbanisme, Aménagement urbain et le service Vie économique local. Quant à la pergola imaginée par Daniel Buren, il y a ceux qui sont ravis de voir un peu de couleur égayer la place, et ceux qui y sont insensibles, mettant en avant le contraste avec le bâtiment ou même son prix de 289 455 euros... Choisissez votre camp ! ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Budget participatif : la deuxième édition est lancée

Les habitants de Conflans-Sainte-Honorine peuvent proposer leur projet pour la commune jusqu'à la fin du mois d'octobre.

La Ville relance son budget participatif, dispositif permettant aux habitants de proposer et de choisir des projets pour améliorer leur cadre de vie. Cette année, une enveloppe de 50 000 euros est spécialement réservée pour donner vie aux initiatives citoyennes. Espaces verts, culture, patrimoine, solidarité, santé, jeunesse ou sport : autant de domaines dans lesquels chacun peut s'impliquer et contribuer à façonner le futur de la commune. En 2023, plus de 500 habitants avaient déposé une proposition, et 651 votes avaient été enregistrés. L'un des projets plébiscités, la réhabilitation du passage piéton sous la RN 184 près de l'école Paul-Bert, a depuis vu le jour (voir notre édition du 3 juillet 2025). Cette année encore, tous les habitants âgés de plus de 16 ans sont invités à participer. Le calendrier est déjà fixé : dépôt des projets du 1^{er} au 31 octobre, phase d'étude en novembre et décembre, puis votes du 5 au 31 janvier. Les résultats seront dévoilés à la mi-février. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



MANTES-LA-VILLE

« Plus sûre », « plus confortable », l'école des Alliés de Chavannes entre dans une nouvelle ère

La restructuration de l'école des Alliés de Chavannes de Mantes-la-Ville est terminée depuis cet été. Grâce à sa nouvelle cour et son nouveau bâtiment, inaugurés le 26 septembre, les jeunes Mantevilloises et Mantevillois étudient dans de meilleures conditions. Pour le plus grand bonheur de leurs parents.

■ AURELIEN BAYARD

C'était une promesse. Il y a un an, le maire de Mantes-la-Ville, Sami Damergny, assurait lors de la pose de la première pierre de la restructuration de l'école des Alliés de Chavannes, que les travaux seraient finis pour la rentrée 2025. Force est de constater que tout était bien en ordre le 26 septembre pour l'inauguration. Même si au sein l'équipe municipale, on ne cache pas qu'il y a eu un gros

marquage à la culotte durant tout l'été pour tenir les délais. Qu'importe, seul le résultat compte... Voici donc une école « moderne », plus grande, plus sûre, repensée autour de trois axes : la sécurité, le confort et la démographie de la ville.

Résoudre le premier point était important. En effet, l'établissement scolaire ne disposait ni de cantine,

ni de lieu pour le temps périscolaire. Pour pallier ces problèmes, les petits écoliers devaient se déplacer au centre de loisir les Pom's en traversant la route départementale D65. « C'est insécurisant pour nos petits bouts de chou de 3 ans, surtout quand ils doivent le faire quatre fois par jour » nous expliquait en septembre 2024 Claudine Hellot, la directrice depuis maintenant huit ans. Maïmouna, la maman d'une petite fille présente dans l'école maternelle, ne cache pas non plus sa joie : « On attendait cela avec impatience. Les enfants étaient déjà fatigués quand ils revenaient de déjeuner. » Par ailleurs, le bâtiment fait forte impression. Exit les préfabriqués, l'édifice historique des années 60 est désormais relié à la nouvelle construction grâce à des passerelles. Un ouvrage qui fait pâlir d'envie la directrice de l'école élémentaire Guy de Maupassant.

Après avoir coupé le ruban tricolore – dont plusieurs morceaux ont été distribués aux enfants présents en guise de souvenirs – une visite des classes était organisée. Plus spacieuses, plus lumineuses, elles sont également équipées d'un tableau numérique. « C'est stylé » s'exclame



Les salles de classe ont été bien insonorisées afin d'éviter que les élèves ne soient perturbés par les bruits de l'autoroute.

alors un jeune mantevillois. La nouvelle cour fait également recette. Les enfants l'ont à nouveau investie alors que certains ne l'avaient délaissée que 30 minutes plus tôt. « Le site est très bien insonorisé » précise Sami Damergny en ouvrant plusieurs fenêtres. En effet, l'établissement scolaire se trouvant proche de l'autoroute A13, plusieurs normes se devaient d'être respectées.

Comme lors de la pose de la première pierre, Pierre Bédier en a profité pour égratigner la précédente mandature. « Cette période de sous-investissement avait fait de Mantes-

la-Ville l'une des communes les plus en retard des Yvelines » indique le président du Département qui a financé 70 % de l'opération (6,7 millions d'euros sur les 9,6 TTC au total).

Enfin, la restructuration de l'école des Alliés de Chavannes permettra à la commune de faire face à la croissance démographique. Avec deux classes en plus, portant leur nombre de 10 à 12, la capacité de l'établissement passe de 250 à plus de 300 élèves. « Ce sont bien plus que des murs et des salles, c'est un investissement dans la réussite de nos enfants » conclut Sami Damergny. ■



La nouvelle cour a été investie par les élèves présents lors de l'inauguration.

■ INDISCRETS

À Limay, le fronton de l'Hôtel de Ville s'est offert un nouveau locataire, le lundi 22 septembre : le drapeau palestinien, hissé fièrement entre celui de la France et de l'Europe. Le geste, visant à soutenir la reconnaissance de l'État palestinien par la France le jour même, était symbolique, forcément politique... et potentiellement litigieux. Car à Paris, place Beauvau, on n'a que peu apprécié le geste : « neutralité des bâtiments publics », a martelé le Ministère de l'Intérieur. L'étendard a donc été retiré dès le lendemain.

Toutefois, preuve de l'engagement du maire limayen Djamel Nedjar pour la cause palestinienne, les représentants du camp de Shu'fat, camp de réfugiés de Jérusalem-Est jumelé avec la commune depuis vingt ans, étaient reçus par l'édile ce week-end des 27 et 28 septembre. ■

Le tribunal de Versailles a accueilli un procès pas comme les autres, le vendredi 26 septembre dernier. Sur le banc des accusés, une intelligence artificielle, poursuivie pour des chefs d'accusation symboliques : usurpation du rôle des avocats, déshumanisation des décisions, menace sur la dignité de la profession...

Tout était fictif, mais la mise en scène soignée a permis de poser une vraie question : jusqu'où laisserons-nous les algorithmes s'inviter dans la justice ? Vous avez 4 heures. ■

À Mantes-la-Jolie, la Tour Mercure n'en finit plus de se déliter. Après les ascenseurs hors-service, ce sont les canalisations qui lâchent : fuites massives du 17^e au 7^e étage, plafonds imbibés, appartements trempés...

Les habitants, excédés, dénoncent l'absence de réaction du bailleur CDC Habitat. L'immeuble du quartier du Val-Fourré, promis à la démolition dans le cadre du programme national de requalification urbaine ORCOD-IN, ressemble déjà à une épave en cale sèche. ■

Le député des Yvelines Karl Olive a déposé une proposition de loi pour créer un « titre sport-santé », inspiré du titre-restaurant. L'idée : permettre aux salariés de financer plus facilement leur activité physique, via un chèque cofinancé par l'employeur et exonéré de charges dans certaines limites. Une façon de lutter contre la sédentarité et encourager la prévention.

Reste à savoir si ce ticket trouvera sa place dans le calendrier législatif quelque peu chamboulé par le changement de locataire du côté de Matignon. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Mantes Université : premier coup d'oeil à l'école intercommunale

La pose de la première pierre de l'établissement, qui accueillera 18 classes au sein du nouveau quartier à cheval sur Mantes-la-Ville et Buchelay, est prévue pour la fin de l'année.

Les contours du futur groupe scolaire intercommunal de Mantes-Université se précisent. La première pierre sera posée d'ici la fin de l'année 2025 et les premiers visuels du projet, confié à l'agence Engasser et Associés, viennent d'être dévoilés.

L'établissement, qui accueillera 18 classes (six de maternelle et douze d'élémentaire) a été conçu comme « un cocon », selon l'agence. Sa configuration en « îlot sécurisé » a pour but de protéger les enfants de la circulation provenant des rues Charles Péguy et Marcel Cerdan. Les volumes ont été pensés pour s'intégrer au quartier : deux niveaux seulement, afin de préserver les perspectives vers le futur parc paysager, et une implantation qui évite toute vue directe sur les salles depuis la rue.

Pensé comme un lieu de vie, le bâtiment offrira aussi de nouveaux usages : les espaces communs seront accessibles aux habitants en dehors du temps scolaire. Le coût total du projet, qui ne devrait pas sortir de terre avant 2027, est estimé à 18 millions d'euros, financés conjointement par les municipalités Mantes-la-Ville et Buchelay. ■



Le design, mêlant courbes et lignes droites, damiers colorés et alternance de matières, veut rappeler un « univers ludique ».

3E ÉDITION DE LA JOURNÉE DU SENS

Un événement national placé sous le signe du bien-être au travail



Chez Sepur, donner du sens à l'engagement collectif, c'est aussi prendre soin de notre bien le plus précieux :
notre corps et notre esprit.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 500 collaborateurs sensibilisés
- 100 ambassadeurs mobilisés
- Événement national
- Des ateliers, des témoignages, des échanges



ACHERES

Cette étudiante donne de son temps aux seniors contre un logement gratuit

Mahalia profite depuis début septembre du dispositif Génération Part'Âges de Domitys, à la résidence sénior l'Alliacée à Achères, qui permet à des étudiants de bénéficier d'un logement gratuit en échange de 15 heures d'animation hebdomadaires pour les résidents.

■ MAXIME MOERLAND

Il est 16 heures ce jeudi 18 septembre à la résidence sénior l'Alliacée. Alors que les résidents reviennent de leur balade en cet après-midi à la météo estivale, une animatrice est aux petits soins et vient aux nouvelles. Elle, c'est Mahalia, une étudiante qui accorde chaque semaine un peu de son temps aux seniors de l'établissement... avec, en contrepartie, un logement au sein de la résidence.

« Comme si j'avais plein de grands-parents »

« C'est un peu comme si j'avais plein de grands-parents », glisse-t-elle dans un sourire. Après avoir grandi à Madagascar, elle arrive en France après son BAC, à 17 ans, pour poursuivre ses études. La voilà désormais en master de psychologie à l'Université de Nanterre. « Quand je suis arrivée en première année, je

venais de quitter ma famille, alors je me sentais un peu seule, admet-elle. Ici, je retrouve un peu cette proximité, ce lien que je cherchais et qui me manquait ».

C'est par hasard, sur les réseaux sociaux, que Mahalia tombe sur le dispositif Génération Part'Âges de Domitys, qui promet un logement 100 % gratuit à un étudiant dans une de ses résidences en échange d'un contrat de travail de 15 heures. « Au début, ma mère n'était pas d'accord du tout, elle croyait à une arnaque », se souvient-elle, amusée. Elle postule quand même, et décroche un entretien avec Philippe Vanbersel, directeur de la résidence achéroise. « À ce moment-là, on cherche quelqu'un qui communique, qui est attentionné, bienveillant, et qui aime passer du temps avec les personnes âgées, souligne-t-il. Pendant l'entretien, l'appartement on le met de côté, on se

concentre sur ce que souhaite mettre en place l'étudiant, sur ses projets... Le but, c'est qu'il y ait un vrai lien entre générations ».

Des idées, elle en a à la pelle. Outre les Olympiades qui verront l'Alliacée accueillir les résidents de trois autres établissements Domitys, ou l'atelier mosaïque organisé en partenariat avec une école d'Achères pour la Semaine bleue, Mahalia organise des animations ponctuelles comme de l'aide à l'informatique, des ateliers créatifs, ou de simples promenades



Mahalia loge dans un appartement de 40m² au sein de la résidence L'Alliacée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

dans la forêt de Saint-Germain située à deux pas. « Ce ne sont pas juste des animations cochées dans un calendrier, souligne-t-elle. C'est vraiment un accompagnement personnalisé pour les résidents ».

Mahalia parle, écoute, et noue des liens avec les résidents pour rompre leur isolement. Un rôle qui lui permet aussi de grandir en tant que personne. « Je suis quelqu'un de plutôt timide, je ne parle pas tellement, et le fait d'aller voir des personnes âgées qui sont beaucoup à l'écoute et dans le partage, ça m'apporte beaucoup. Que ce soit avec des anecdotes ou leur façon de voir les choses... C'est un partage commun ». ■

■ EN BREF

BUCHELAY

A13 : les voies centrales du péage vont rouvrir

Les automobilistes ne circuleront plus sur les voies provisoires, mais sur l'autoroute reconstruite au centre à compter du 2 octobre vers Paris, et du 9 octobre vers Caen.

À Buchelay, le chantier de transformation du péage en flux libre franchit une nouvelle étape. Après plusieurs mois de circulation sur des voies provisoires, les automobilistes vont désormais rouler sur l'autoroute reconstruite au centre. Sanef prévoit la bascule progressive du trafic dès le 2 octobre au matin pour le sens Caen-Paris, puis le 9 octobre pour le sens inverse. Cette évolution marque une étape clé : les anciens chenaux seront démantelés et les abords des barrières déconstruits. Le chantier reste cependant en activité, ce qui impose aux conducteurs de rouler à 70 km/h. Pour mettre en place ce mode de circulation, Sanef programme des fermetures nocturnes (22h-5h) des bretelles d'entrée vers l'A13. Sont concernés le diffuseur de Mantes Ouest (n°13) les nuits du 29 septembre au 03 octobre, du 20 au 23 octobre et du 03 au 06 novembre, et celui de Mantes Sud (n°12) du 6 au 10 et du 13 au 17 octobre. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Plusieurs animations prévues pour Octobre Rose

Le territoire se mobilise pour Octobre Rose. Plusieurs Villes, comme Poissy et Buchelay, ont prévu des événements dès le 4 octobre afin de récolter des fonds contre le cancer du sein.

La Vallée de Seine va se bouger pour Octobre Rose, et cela dans tous les sens du terme. De nombreuses animations sportives auront

lieu dès le 4 octobre. La commune de Buchelay accueille une nouvelle édition de la Grande marche rose, en partenariat avec l'association La

Note Rose. Elle se déroulera à la Plaine des sports Grigore-Obreja avec un départ prévu à 10h afin de parcourir 5 km tout de rose vêtu.

Le lendemain, de 9h à 13h, direction l'aérodrome des Mureaux où l'association Acrosport organise la course des victoires. En fonction de votre niveau vous pourrez choisir un circuit de course de 2,5 km, 5 km, 7,5 km ou 10 km ou un circuit de marche de 2,5 ou 5 km. Du côté de Poissy, il faudra patienter jusqu'au 10 octobre. La Maison Les 3 Arches a préparé une Marche Rose ouverte à tous, sur inscription, encadrée par un éducateur du service des sports de la Ville de Poissy.

Le départ s'effectuera à 14h au niveau de l'établissement de santé puis passera par la forêt, le quartier de Beauregard avec une arrivée aux alentours de 15h sur la place de la République. Par ailleurs, la municipalité a prévu une journée d'information et de sensibilisation à l'hôpital de Poissy le 6 octobre, baptisée « On seintéresse ». ■



N'hésitez pas à vérifier sur le site de votre commune pour voir si celle-ci a prévu des festivités pour Octobre Rose.

VILLENES-SUR-SEINE

Le Carrefour City bientôt de retour

La Ville a indiqué le 24 septembre que la réouverture du Carrefour City aurait lieu lors de la semaine du 13 octobre. Le changement de propriétaire sera signé au début du mois d'octobre.

Les Villennoises et Villennois prenaient leur mal en patience depuis la fermeture du Carrefour City. La superette, installée en plein centre-ville, rendait de nombreux services à la population locale. La Mairie a donc décidé de contacter l'enseigne dirigée par Alexandre Bompard afin d'obtenir de plus amples informations. Le 24 septembre, elle a indiqué que le protocole d'accord pour la cession de la gestion du magasin sera signé le jeudi 2 octobre.

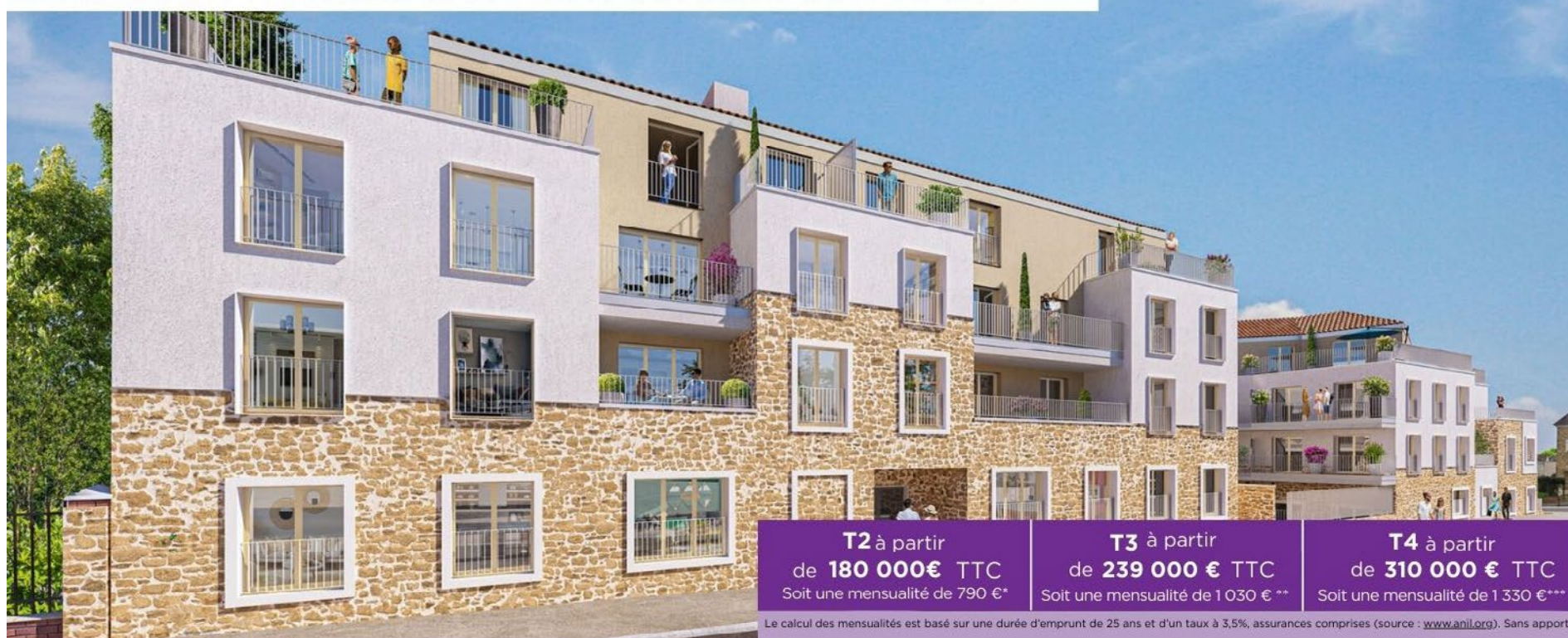
Cependant, une période de réapprovisionnement étant nécessaire, la réouverture du magasin est envisagée dans la semaine du lundi 13 octobre 2025. « Très attentive à la

situation du magasin et à ses conséquences pour l'ensemble du commerce local, la municipalité reste en contact régulier avec la franchise Carrefour proximité pour suivre l'avancement de ce dossier primordial pour le dynamisme du centre-ville » a indiqué la municipalité sur ses réseaux sociaux. ■



La réouverture du Carrefour City est prévue pour la mi-octobre.

NOUVEAU A ORGEVAL, DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UN APPARTEMENT NEUF !



T2 à partir
de **180 000€ TTC**
Soit une mensualité de 790 €*

T3 à partir
de **239 000 € TTC**
Soit une mensualité de 1 030 € **

T4 à partir
de **310 000 € TTC**
Soit une mensualité de 1 330 €***

Le calcul des mensualités est basé sur une durée d'emprunt de 25 ans et d'un taux à 3,5%, assurances comprises (source : www.apilogis.org). Sans apport.

LES JARDINS FOCH ! Entre forêt et cours d'eau

Des logements idéalement conçus grâce à leurs **prestations de qualité et leurs espaces de vie lumineux**.

Chaque détail de la vie quotidienne a été pensé pour offrir un **cadre de vie sur mesure pour toutes les familles**.

Appartements parfaitement situés **9 rue du Maréchal Foch - 20/70 rue Montamets**.

Chaque appartement bénéficie **d'un jardin, d'un balcon ou d'une terrasse**, conçus comme le prolongement de l'habitation ainsi que d'une place de stationnement.

Achetez en toute sérénité

Scannez-moi pour plus d'informations



- **Le + d'Apilogis** : vous bénéficiez d'un interlocuteur dédié pour vous accompagner tout au long du processus d'acquisition.

Avec APILOGIS, profitez de logements de qualité à un prix attractif, pour devenir propriétaire grâce au Bail Réel Solidaire¹ !

Découvrez nos appartements neufs du 2 au 4 pièces.

Le BRS est un dispositif d'accèsion sociale à prix encadré et accessible. Il permet de diminuer le coût d'achat jusqu'à 30%, en dissociant le terrain du bâti, sous condition d'en faire sa résidence principale.



www.apilogis.fr



09 72 03 52 10



¹Programme éligible au dispositif bail réel solidaire (BRS) et prix maîtrisé pour l'acquisition de sa résidence principale sous conditions de ressources. Apilogis, société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'habitations à loyer modéré, société à capital variable ayant son siège social au 18, boulevard du Midi, 78200 Mantes-la-Jolie. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 304 708 589.

Document non contractuel.

*Sur les 15^{èmes} années, pour un célibataire avec des revenus nets fiscaux de 38 000 € maximum et un droit à PTZ de 30 000 € sur 10 ans. Mensualités de 1 040 € les 10 dernières années.

**Sur les 15^{èmes} années, pour un couple et 1 enfant avec des revenus nets fiscaux de 75 000 € maximum et un droit à PTZ de 47 000 € sur 10 ans. Mensualités de 1 430 € les 10 dernières années.

***Sur les 15^{èmes} années, pour un couple et 2 enfants avec des revenus nets fiscaux de 90 000 € maximum et un droit à PTZ de 62 000 € sur 10 ans. Mensualités de 1 845 € les 10 dernières années.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Onze longues minutes. Le 23 septembre, la vidéo de l'agression d'un père et sa fille sur le quai de la gare Thun-le-Paradis à Meulan-en-Yvelines est diffusée au tribunal correctionnel de Versailles. Les images sont insoutenables, nous sommes en juillet et les deux victimes voulaient simplement se rendre à un concert de K-Pop. Au lieu de cela, des coups de poings, de coups de pieds, telle-ment « *qu'il serait plus rapide d'écrire à quel endroit les deux victimes n'ont pas été blessées* » écrit le médecin dans son rapport que mentionne 78Actu. Alors pourquoi ce déferlement de haine ?

C'est la question à laquelle doit répondre le couple d'agresseurs, car depuis leur garde à vue, ils ont préféré se taire. « *J'ai entendu le père dire : Sale bicot ! Regarde-le avec sa poufiasse voilée !* » indique l'un des prévenus. Son épouse poursuit. « *Je suis partie le défendre quand il a reçu un coup de casque* » rapporte le site internet d'informations locales. Un assesseur

MEULAN-EN-YVELINES 5 et 8 ans de prison pour le couple qui a tabassé un père et sa fille à la gare de Thun-le-Paradis

En juillet, un père et sa fille avaient été violemment agressés par un couple sur le quai de la gare Thun-le-Paradis de Meulan-en-Yvelines. Le procès des deux agresseurs se déroulait le 23 septembre. Ils ont respectivement écopé de 5 et 8 ans de prison.

■ AURELIEN BAYARD



Les images de la vidéo surveillance de la gare ont démontré l'extrême violence de l'agression.

refuse alors de croire en cette théorie de l'injure raciale. Il note qu'elle avait juste un « *foulard sur la tête* » et surtout, au moment où celle-ci se fait traiter de « *pute voilée (sic)* », elle ne réagit même pas. Même constatation pour le procureur de la République. « *La victime ne vous regarde pas, elle est sur son téléphone et le père fume sa cigarette* » indique 78Actu.

La jeune fille rouée de coups va alors se présenter à la barre afin de se défendre : « *Je ne suis pas une menteuse... Ils m'ont frappée pour rien. Ils*

m'ont menacée. Et mon père... Il a eu si peur qu'il ne dort plus. Il se dit qu'il n'a pas pu me protéger... » Après un long délibéré, la sanction tombe. Pour le mari, ce sera 8 ans de prison, l'épouse, 5 dont 15 mois avec sursis probatoire. De plus, ils ont interdiction de se rendre à Meulan-en-Yvelines pendant trois ans. Les deux éclatent en sanglots, interloqués, tout comme leurs avocats. Selon eux, ces sanctions sont « *hors-sol* » et « *disproportionnées* », avec « *une forme d'acharnement* ». Ils ont donc déjà annoncé faire appel de la décision. ■

BUCHELAY Pour voler des vêtements, il décide... de les enfiler

Un homme de 31 ans a tenté le 24 septembre de subtiliser un pull et un t-shirt de l'une des enseignes du centre commercial Mon Beau Buchelay. Déjà condamné pour des faits similaires quelques mois plus tôt, il a écopé de 6 mois de prison.

Qu'est-ce que l'audace ? À cette question philosophique, un trentenaire a tenté d'y répondre par un

vol surprenant. Le 24 septembre, il a essayé de sortir de l'enseigne Stokomani – qui se trouve dans

le centre commercial Mon Beau Buchelay – avec un pull et un t-shirt qu'il n'avait pas payé. Pour éviter de se faire prendre, l'homme de 31 ans a tenté de les dissimuler en les mettant sous ses propres vêtements. Toutefois, les vigiles ne se sont pas faits avoir.

Obligation de quitter le territoire

Comme le rapporte 78Actu, l'individu a nié les faits durant sa garde à vue, prétextant que les vêtements provenaient du marché du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Le lendemain, il se retrouvait au tribunal de Versailles dans le cadre des comparutions immédiates. Le site internet d'informations locales indique que le mis en cause avait déjà été condamné à quatre mois de prison pour des faits similaires le 28 mai 2025. Et surtout, il devait quitter le territoire français.

À l'issue de son procès, il a écopé de 6 nouveaux mois et devra quitter l'Hexagone à l'issue de sa peine. Le trentenaire a déclaré faire appel. ■

MEULAN-EN-YVELINES Un blessé grave au niveau du pont suite à un accident de voiture

Le 26 septembre, une voiture et un bus sont rentrés en collision au niveau du pont reliant les Mureaux à Meulan-en-Yvelines. La personne qui se trouvait dans la voiture était dans un état grave.



Complicé en temps normal, le pont de Meulan-en-Yvelines a été le théâtre d'un bouchon monstre suite à un accident.

Alors que la circulation est déjà difficile en temps normal, l'accident survenu le 26 septembre un peu avant 7h a mis la pagaille sur le pont de Meulan-en-Yvelines. En effet, à cause d'une collision entre une voiture et un bus, celui-ci a été fermée à la circulation dans les deux sens jusqu'à 9h15.

Selon 78Actu, cet accident a tout de même provoqué un blessé grave dans la voiture et quatre bles-

sés légers dans le bus. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas l'état actuel de la personne la plus durement touchée.

La semaine dernière, c'était à Épône qu'un énorme carambolage s'était produit. Trois véhicules s'étaient rentrés dedans à cause d'une fourgonnette, qui en plus avait tenté de fuir avant de se faire arrêter quelques mètres plus loin. ■

MANTES-LA-JOLIE Un individu agressé au couteau

Le 23 septembre, un homme de 60 ans s'est pris un coup de cutter au niveau du boulevard Georges Clemenceau à Mantes-la-Jolie. Ses jours ne sont pas en danger.

Les pompiers ont dû intervenir le 23 septembre en début de soirée afin de soigner un homme de 60 ans blessé par arme blanche devant le collège Georges Clemenceau à Mantes-la-Jolie. La victime a pris un coup de cutter et l'auteur des faits, un Mantaïs de 49 ans, a ensuite pris la fuite à pied en direction de la dalle du Val-Fourré.

Les soldats du feu ont appelé la police. En interrogeant les per-

sonnes des alentours, les forces de l'ordre sont tombées sur des jeunes qui avaient filmé la scène et qui indiquaient aux effectifs le principal suspect. À l'heure où nous écrivons ces lignes, celui-ci n'a pas été encore retrouvé. Par ailleurs, la victime a été transportée à l'hôpital de Mantes-la-Jolie et son pronostic vital n'est pas engagé. Un fait divers similaire s'est déroulé à Trappes cette semaine, malheureusement, la personne poignardée est décédée. ■



En mai 2025, il avait déjà été condamné pour vol de produits des marques Decathlon et Sephora.



L'auteur du coup de cutter a pu s'enfuir en direction de la dalle du Val-Fourré.

TRAPPES

Un jeune homme de 20 ans a été tué à l'arme blanche à la gare

Une rixe a éclaté entre deux individus dans l'après-midi du 23 septembre sur le parvis de la gare de Trappes. La victime, mortellement touchée par un coup de couteau au thorax, n'a pas pu être réanimée par les secours.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Un événement tragique s'est déroulé à Trappes dans l'après-midi du mardi 23 septembre. Un jeune homme de 20 ans a perdu la vie sur le parvis de la gare, suite à un coup donné à l'aide d'une arme blanche. Blessé mortellement par

un coup de couteau, pendant une bagarre avec un autre homme, il n'a pas pu être réanimé par les secours.

L'auteur présumé, un autre homme âgé de 23 ans, a été interpellé par

la Bac (Brigade anti-criminalité) peu de temps après cette agression. Une information judiciaire a été ouverte jeudi 25 septembre du chef d'homicide volontaire et l'auteur du coup mortel a été placé en détention provisoire à l'issue de sa mise en examen pour ce motif. C'est le commissariat de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui est chargé de mener l'enquête.

Le procureur de la République s'est rendu sur place, le jour de l'agression, les lieux ayant été bouclés par la Police nationale. Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux hommes âgés d'une vingtaine d'années seraient originaires de Trappes.

Mortellement poignardé par un coup de couteau

Revenons sur les faits. C'est aux alentours de 14h45 que la rixe entre le meurtrier présumé et la victime a éclaté à la gare de Trappes. Alors que la victime semblait avoir le dessus pendant l'affrontement, « l'autre a sorti un grand couteau de cuisine et l'a poignardé en plein thorax. Dans la foulée, il a pris la fuite, talonné par un chauffeur de bus et les clients d'un

bar. La brigade anti-criminalité l'a ensuite rapidement arrêté », révèle un article de 78actu.

L'arme utilisée pour commettre ce crime a été retrouvée à proximité, dans une bouche d'égout. Elle faisait partie d'un ensemble. « Chez le suspect, les policiers ont mis la main sur une batterie dans laquelle il manquait une lame. Ce qui laisserait à penser que le suspect serait bien parti armé », poursuivent nos confrères.

Le corps du jeune défunt a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine) pour y être autopsié. Le parquet de Versailles a confirmé au *Parisien* que « l'autopsie de la victime montrait qu'elle était morte d'une blessure à l'arme blanche ». D'après le média local, le suspect a été décrit par des témoins comme étant « assez balèze » et est déjà connu de la justice. Ce dernier ayant déjà été condamné par le passé à quatre reprises pour des conduites sous stupéfiants. Une ouverture d'information va permettre à la justice d'enquêter plus en avant dans le motif de l'opposition entre les deux hommes. Mais, à priori, les deux hommes se connaissaient et l'origine de la rixe serait probablement une affaire amoureuse. ■

YVELINES

Arrêtés en possession d'une importante somme d'argent et d'une carte bancaire volée

La Police nationale a arrêté 3 personnes qui étaient en possession d'une carte bancaire volée ainsi que d'une importante somme d'argent. Le conducteur n'était pas titulaire du permis.

Le 24 septembre, à Versailles, la Police nationale a décidé de contrôler un conducteur suite à diverses infractions routières. À bord de la voiture se trouvaient trois personnes qui étaient en possession d'une carte bancaire dérobée et d'un faux courrier au nom du propriétaire de ladite carte bleue.

Victime de vol par ruse

Le propriétaire de la carte bancaire a d'ailleurs confirmé aux policiers qu'il venait d'être victime d'un vol par ruse. Par ailleurs, une importante somme d'argent en espèce a été retrouvée dans le véhicule et le conducteur du véhicule était en défaut de permis de conduire. Les trois suspects ont été interpellés. ■

YVELINES

Une femme de 40 ans portée disparue depuis le mois d'août a été retrouvée

C'est de son plein gré que la femme s'est rendue au commissariat de Bordeaux le 25 septembre. Aysé Aslan était portée disparue depuis le 20 août dernier.

Dans l'édition du 9 septembre de *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, nous évoquions la disparition inquiétante d'Aysé Aslan, une femme âgée de 40 ans, portée

disparue depuis le 20 août dernier, à Versailles. Un appel à témoins avait été lancé par la Police nationale des Yvelines le 5 septembre. Cette quarantenaire, connue pour

s'être présentée aux élections législatives dans la 3^e circonscription des Yvelines sous l'étiquette Debout la France (un parti politique fondé par Nicolas Dupont-Aignan classé à l'extrême droite de l'échiquier politique), a été retrouvée le jeudi 25 septembre, à Bordeaux (Gironde).

L'un de ses proches avait déclaré à nos confrères de 78actu en septembre, qu'à son domicile, « il y avait toutes ses affaires : son sac à main, sa carte d'identité, sa carte bancaire. On a directement alerté la police. Aujourd'hui (à la date du 14 septembre), on n'a toujours aucune piste », explique le journal.

Des circonstances à éclaircir dans les prochains jours

Aysé Aslan s'est d'elle-même présentée au commissariat de Bordeaux le 25 septembre. D'ici quelques jours, elle devrait être entendue par les policiers du commissariat de Versailles pour expliquer les circonstances précises de sa disparition, qui, à ce jour, restent encore nébuleuses. ■

YVELINES

La Police nationale a mené une série de contrôles routiers du 15 au 21 septembre

Des contrôles routiers effectués dans le département des Yvelines entre le 15 et le 21 septembre ont mené à 12 mises en fourrière de véhicules.



Sur 39 opérations menées, il y a eu 185 contraventions ainsi que 19 interpellations pour des délits routiers de différentes natures.

Les conducteurs de véhicules motorisés ont sûrement du apercevoir du bleu sur le bord de la route durant la semaine du 15 au 21 septembre. En effet, la Police nationale a effectué une série de contrôles routiers durant toute la semaine dans le

département des Yvelines. Sur 39 opérations menées, il y a eu 185 contraventions ainsi que 19 interpellations pour des délits routiers de différentes natures. 26 immobilisations de véhicules ont été faites et 12 véhicules ont été mis en fourrière. ■



Aysé Aslan, une femme de 40 ans avait été portée disparue depuis le 20 août dernier. Elle a été retrouvée le jeudi 25 septembre, à Bordeaux.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

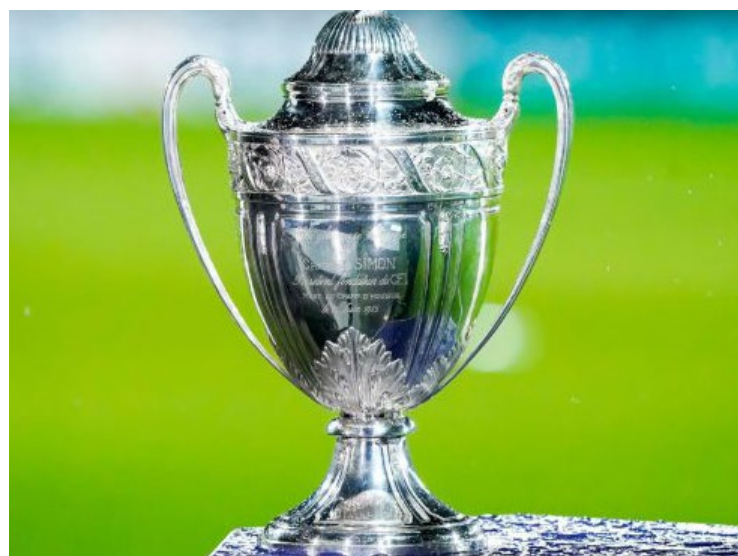
Encore un carton pour le FC Mantois. Après un véritable feu d'artifice offensif sur la pelouse de Livry-Gargan au tour précédent (voir notre édition du 17 septembre), les Mantais se sont une nouvelle fois qualifiés sans souffrir à l'occasion du 4^{ème} tour de la Coupe de France, le samedi 27 septembre dernier : c'est sur le score de 4 buts à 1 que les Yvelinois se sont imposés à Noisy-le-Sec (R2), leur permettant de se qualifier pour le tour suivant avant de se déplacer sur la pelouse de la réserve de Montrouge, ce samedi, à l'occasion d'une nouvelle journée de championnat R1.

D'ailleurs, ils se sentiront bien seuls lors du 5^{ème} tour de la Coupe de France : le FC Mantois sera en effet le seul représentant de la Vallée de Seine. L'OFC Les Mureaux, pourtant à domicile, n'a pas fait le poids face au FC Melun (R1), s'inclinant sur le score de 2 buts à 1 le dimanche 28 septembre, alors que dans le même temps, le FC Porcheville (D4) n'a pas fait illusion (1-4) face au COM Bagneux

FOOTBALL

Coupe de France : le FC Mantois seul rescapé de la Vallée de Seine

Pendant que les Mantais s'imposaient face à l'Olympique Noisy-le-Sec Banlieue 93 (4-1), l'OFC Les Mureaux, le Poissy FC, le Triel AC, l'US Chanteloup-les-Vignes et le Conflans-Sainte-Honorine FC passaient à la trappe, le week-end dernier lors du 4^{ème} tour de la Coupe de France.



Week-end difficile pour les clubs de la Vallée de Seine qui, pour bon nombre d'entre eux, vont désormais se concentrer sur le championnat.

(R3). S'ils ont peut-être pris part au match le plus fou du week-end en Île-de-France, les Triellois ont également fini par prendre la porte face à l'AS Plaine Victoire (D3) à l'issue d'une rencontre riche en buts (4-5).

Pas d'illusions pour le Poissy FC (R3), sèchement battu (3-0) lors de son déplacement à Montfermeil

(R2), toujours dimanche après-midi. Mais la palme de la plus grosse correction revient peut-être à l'US Chanteloup-les-Vignes (D2), défait 6 buts à 0 devant son public face à Bobigny-Bagnolet-Gragny (N2). Les Conflanais (R2), eux, y ont longtemps cru avant de finalement passer à la trappe aux tirs-au-but (1-1, 5 t.a.b. 4) sur la pelouse de l'Étoile Bobigny (D1). ■

les Pisciacais signent là leur première victoire dans ce groupe A de Nationale 1.

Le scénario du match a basculé au second quart-temps, durant lequel Rennes a perdu le fil. Menée 23-21 à la fin du premier quart-temps, l'équipe locale a vu Poissy accroître son avance avant la mi-temps, profitant d'une seconde manche dominée de la tête et des épaules (10-27) pour étouffer la résistance et prendre les commandes. La suite n'a fait que confirmer la domination des visiteurs, qui n'ont jamais laissé les Bretons revenir à leur hauteur.

Cette victoire, nette et méritée, offre un boost de confiance bienvenu à Poissy, dont le début de saison était marqué par une lourde défaite face à Lorient (67-86). Le club remonte ainsi au classement (8^{ème} avec 3 points), avant d'accueillir Pays de Fougères ce mardi 30 septembre, puis d'aller défier Les Sables d'Olonne vendredi 3 octobre. ■

KICK-BOXING

Un Muriautin sur le toit de l'Europe

Licencié au club ASKB Les Mureaux, Loan Pecheu a été sacré dans la catégorie junior -89 kg des championnats d'Europe WAKO de kick-boxing, qui se sont déroulés en Italie du 12 au 21 septembre.

Loan Pecheu, du club ASKB Les Mureaux, a franchi une étape majeure dans sa carrière : il est devenu champion d'Europe WAKO junior dans la catégorie -89 kg. La compétition s'est déroulée en Italie, du 12 au 21 septembre, où il a défendu les couleurs de l'équipe de France FFKMDA.

Aligné dans la catégorie des -89 kg, il a réalisé un parcours sans faute. En quart de finale, il s'est imposé face au Turc Arif Civelec, stoppé dès le deuxième round par décision arbitrale. Même scénario en demi-finale contre l'Italien Dario De Francesco, également contraint

à l'arrêt avant la limite. Porté par cette dynamique, le Muriautin a abordé la finale face à l'Espagnol Ilias Ouadih avec confiance. Après trois reprises à sens unique, il s'est adjugé la victoire et la ceinture européenne.

« Un résultat attendu et mérité pour Loan qui est un jeune boxeur investi et déterminé avec des qualités pugilistique hors norme, s'est félicité son club sur les réseaux sociaux. Les efforts et la préparation reflètent ses résultats. Nous sommes très fiers de lui, il a représenté le club, la ville et la France avec la manière pour sa première compétition internationale ». ■



Une belle performance pour sa première sortie de la saison.

VOLLEY-BALL

Élite : Le CAJVB ne tremble pas à Avignon

L'entente Conflans-Andrésy-Jouy Volley a signé un succès net sur le terrain d'Avignon samedi dernier, en dominant son adversaire sur le score de 3 sets à 0 (15-25, 22-25, 19-25).



Les Corsaires comptent une défaite et une victoire en deux rencontres après deux journées de championnat.

Après leur défaite inaugurale à domicile face à Hyères (voir notre édition du 24 septembre), les Corsaires du Confluent défilent à Avignon sur leur parquet, samedi dernier pour le compte de la deuxième journée du championnat Élite. Et les Yvelinois ont parfaitement négocié ce défi en remportant une victoire nette et sans bavure sur le score de 3 sets à 0 (15-25, 22-25, 19-25). En mar-

quant leurs tous premiers points de la saison, les joueurs du CAJVB grimpent à la huitième place de la poule A du championnat Élite, avant d'accueillir le leader, Bellaing Porte-du-Hainaut, ce samedi 4 octobre au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine. L'occasion d'enchaîner pour les Yvelinois, et d'affirmer clairement leurs ambitions. ■

BASKET-BALL

NM1 : Les Jaunes et bleus lancent leur saison

Les Pisciacais se sont imposés sur le parquet de Rennes, le vendredi 26 septembre sur le score de 83 à 67, leur permettant de glaner leur premier succès de la saison 2025-2026.

Le week-end dernier, le Poissy Basket s'est offert une performance convaincante sur le parquet ren-

nais, avec une victoire 87 à 73 face à l'Union Rennes Basket 35. Après un début de saison en demi-teinte,



Belle opération pour les Yvelinois, qui font le plein de confiance dès la deuxième journée.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

REJOINDRE SUEZ, C'EST AGIR CHAQUE JOUR AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT.

Des métiers passionnants, des opportunités de carrière pour révéler vos talents.

Rejoindre SUEZ, c'est rejoindre un groupe qui cherche à faire bouger les choses, avoir de l'impact, le tout dans un environnement de travail inclusif et favorable.

Avec nous, construisez votre carrière dans une entreprise engagée au service de l'environnement, y compris le vôtre !

Prêts à exercer un métier qui a du sens et à relever les défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain ?

Rejoignez-nous ! SUEZ recrute des managers, des techniciens de réseau eau potable et assainissement, des électromécaniciens, des techniciens de traitement, des agents de réseau eau potable et assainissement, des automaticiens...

Retrouvez toutes nos offres sur notre site carrière.

C'est par ici !



40

C'est le nombre de postes à pourvoir
sur l'ouest de l'Île-de-France



CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Construire son deck de cartes, lancer les dés, enfile un costume de rôliste ou simplement partager une partie en famille : à Carrières-sous-Poissy, tout cela sera possible le temps d'une journée, ce samedi 4 octobre. Avec Seine de Jeux, le Foyer de Loisirs et d'Éducation Permanente (FLEP) va transformer l'Espace Louis Armand en temple du jeu de société pour la troisième fois, après deux éditions qui avaient attiré de nombreux adeptes et curieux, en 2022 et 2023. « On attend entre 500 et 700 visiteurs », glisse Sylvain Collas-Dorléan.

Au sein du FLEP, il est responsable de la section Jeux de rôle, qui rassemble une centaine d'adhérents. C'est lui qui, accompagné d'une dizaine de personnes, a donné vie

CARRIERES-SOUS-POISSY

« C'est facile de créer du lien autour d'un jeu de société » : Seine de jeux revient ce samedi

Plus de 500 visiteurs sont attendus pour la 4^{ème} édition du festival **Seine de jeux**, ce samedi 2 octobre, organisé à l'Espace Louis Armand par le Foyer de Loisirs et d'Éducation Permanente de Carrières-sous-Poissy.

■ MAXIME MOERLAND



Si l'entrée sera bel et bien gratuite pendant la journée, l'inscription (en ligne ou sur place) pour la « soirée des initiés » est fixée à 5 euros.

à cet événement aussi bien ouvert au grand public qu'aux initiés. « C'est un festival qui tourne autour du jeu de façon générale, et de l'imaginaire, souligne-t-il. Il s'organise en deux temps, avec une première partie ouverte à tous gratuitement de 10h à 18h30, où l'on fournit des jeux à tous les publics à partir de 5-6 ans, puis une deuxième partie sur inscription plutôt destinée aux initiés, avec des parties

plus longues qui peuvent durer jusqu'à 1h du matin ». À Seine de Jeux, on peut donc s'installer pour profiter de parties en tout genre, du jeu de rôle au jeu d'ambiance en passant par les jeux de stratégie ou les TCG (Trading Card Game). Mais c'est aussi un lieu de rencontre pour tous les acteurs du secteur. « Il y aura une quinzaine d'associations locales, pour faire des démonstrations ou aborder

des projets futurs par exemple, mais aussi des créateurs de jeux de société qui présenteront des prototypes, et même des auteurs, des éditeurs et des boutiques spécialisées ».

Il faut dire que le marché est en plein essor : à l'heure où les écrans monopolisent nos loisirs et notre quotidien, nombreux sont ceux qui aiment toujours se retrouver autour d'un plateau, de cartes ou de figurines. Selon le cabinet d'études spécialisé Circana, 34 millions de boîtes de jeux ont été vendues en 2024 pour un chiffre d'affaires de 587 millions d'euros, en croissance de 2,4 % par rapport à 2023. À titre de comparaison, le marché pesait 300 millions d'euros en 2013. « Cela fait une dizaine d'années que je vois une progression, analyse Sylvain Collas-Dorléan. C'est facile de créer du lien autour d'un jeu de société. Même quand on ne se connaît pas, quand on se retrouve autour d'un plateau, il y a quelque chose qui se passe ». Ici, pas besoin de Wi-Fi : il suffit d'un bon jeu pour se connecter. ■

MANTES-LA-JOLIE

Tanguy Pastureau débarque à l'Espace Brassens

L'humoriste sera de la partie ce vendredi 3 octobre à 20h30 à l'occasion d'une nouvelle édition du **B Comedy Club**.

Mantes-la-Jolie accueille Tanguy Pastureau pour un rendez-vous incontournable du stand-up avec son spectacle « *Un monde Hostile (pour un cœur tendre)* ». Derrière l'humour et les blagues, le comédien livre pour la première fois un regard intime sur son enfance, évoquant ennui, harcèlement scolaire et vie sans écrans. Sur scène, il explore aussi les blessures et les fêlures de l'âge adulte, confronté aux critiques d'Internet, pour tenter de créer des points communs avec le public et transformer les déceptions en éclats de rire.

La représentation aura lieu à l'Espace Brassens ce vendredi soir à 20h30, avec ouverture des portes et du bar dès 19h30. L'événement est accessible sur réservation (espacebrassens.manteslajolie.fr) avec des places allant de 6 euros pour les abonnés à 14 euros en plein tarif. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

Cinéma, réseaux sociaux et citoyenneté : une projection-débat à l'occasion de la Nuit du droit

Le film de David Fincher *The Social Network*, qui revient sur la création de Facebook, sera diffusé à l'Espace Maurice Béjart de Verneuil-sur-Seine ce jeudi 2 octobre, avant un débat mené par un panel de professionnels du droit et du numérique.

Réseaux sociaux, pouvoir et dérives numériques : voilà le cocktail proposé à Verneuil-sur-Seine, lors de la *Nuit du droit* ce jeudi 2 octobre.

À l'Espace Maurice Béjart, à partir de 20h, le cinéma servira de point de départ à la réflexion avec la projection du film *The Social Network*,

retraçant l'ascension fulgurante de Mark Zuckerberg et la naissance de Facebook, avant de laisser place à un débat sur les enjeux très actuels liés à nos vies connectées. Car au-delà de la success story, l'œuvre de David Fincher révèle aussi les zones d'ombre, entre collecte massive de données, conflits d'intérêts et nouvelles formes de rapports de force.

Pour nourrir la discussion, la Ville a réuni des intervenants aux compétences complémentaires. Me Olivier Michel, avocat au barreau de Paris depuis plus de vingt ans, apportera son regard de juriste aguerri sur les aspects légaux et économiques. Justine Cabanis, déléguée à la protection des données de la commune, expliquera les défis concrets de la cybersécurité et de la conformité au RGPD. Un représentant de la CNIL et un gendarme spécialisé dans les cyberinfractions viendront compléter ce panel. Ensemble, ils proposeront au public une réflexion vivante sur l'impact des réseaux sociaux, la protection de la vie privée et la lutte contre les abus numériques. ■

MANTES-LA-VILLE

Une sculpture en hommage à Louis Llorente dévoilée en mairie

L'Association Sportive et Culturelle du Domaine de la Vallée a présenté son œuvre inspirée de la flamme olympique, le mardi 23 septembre dernier à la mairie de Mantes-la-Ville.



L'œuvre, sculptée dans une roche de 50 kilos, représente une main tenant la flamme olympique.

« Sculpteur talentueux » et « homme de conviction » : un hommage vibrant a été rendu à Louis Llorente, ancien élu communiste local, président du Secours populaire et sculpteur à ses heures perdues, le mercredi 23 septembre dernier à l'occasion de la remise d'une sculpture de la flamme olympique par l'Association Sportive et Culturelle du Domaine de la Vallée.

« Tout comme les Jeux Olympiques célèbrent les valeurs universelles de

fraternité, de paix et de dépassement de soi, cette œuvre résonne parfaitement avec l'engagement perpétuel de Louis, a déclaré le maire Samy Damergy. Il avait dans un premier temps exprimé le souhait que cette sculpture soit installée dans le hall de notre mairie. En exauçant ce vœu aujourd'hui, nous offrons à cette œuvre la place qu'elle mérite, au cœur de la vie citoyenne de notre commune, là où elle pourra témoigner pour les générations futures de l'art et l'engagement de son créateur ». ■



Une occasion de croiser cinéma, droit et citoyenneté, et de mieux comprendre les enjeux d'un monde toujours plus connecté.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

								9
5	2		1					8
8			2	9		1	6	3
		6	9	4		2	5	
7		2		5			1	
		5	7	2			9	
	5			6	4	9	7	1
9	1	3						
		7		9				

				7		1		
7	8				9	5	3	
1	9	3		5	4			6
				9	4	8		
8		9	4				1	
3	4		7	8			9	2
	3		1		2			
9	6		5			1		8
			9	8		2		

2				4	5	7		
7		5			1	4		
6	4		2	8			1	5
	6			9		2		4
				6			7	9
9	7		5	2	4			1
	9	7	3	1				
8		6			9			3
	1				6	9	4	

SUDOKU : niveau difficile

		9		7				
8		5		9	1	6		
	6		5			9	1	
	5		3			4		
		4	1					5
3		7		8				
				1			4	
	7	6	8		2	5		

	7			4		2		
		4			3	6		
	6			2				3
			6	3	2			1
5	4	6			1	7		2
		3						
4	9	2			3			
	5	7	3			9	4	
		7	9		5			

	9			2				
					6			
	1	3	6		5		8	
5							1	
1					2		7	
		6			1			
	6							
	5	7			9			3
	2		6		8			

SUDOKU : niveau diabolique

	4	9						
			5	1			4	
						5	2	
							8	
		8	4	5				
						1		
		4						9
	9		1		3	6		

	6			2		3		
			3	1				
			5			1	4	
		3		1				
6				4				
			8	5				
2					6			
	9	1						

	5							
		5						7
	1							
		1						
		2		5			6	
3			2		7		9	
							4	
	9							2
		7						

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°452 du 24 septembre 2025 :

niveau moyen

3	4	7	9	1	2	8	6	5
1	6	2	8	3	5	9	7	4
9	5	8	6	4	7	1	2	3
2	9	5	4	6	8	3	1	7
4	8	1	7	5	3	6	9	2
7	3	6	2	9	1	5	4	8
5	1	4	3	2	6	7	8	9
6	7	9	5	8	4	2	3	1
8	2	3	1	7	9	4	5	6

3	1	5	7	2	6	8	9	4
6	8	9	4	1	3	5	2	7
7	2	4	9	5	8	6	1	3
5	9	8	6	4	1	3	7	2
4	7	2	3	8	5	1	6	9
1	3	6	2	7	9	4	8	5
9	5	7	1	6	4	2	3	8
2	4	1	8	3	7	9	5	6
8	6	3	5	9	2	7	4	1

7	8	3	6	5	9	2	1	4
4	5	1	2	8	7	9	6	3
6	2	9	3	1	4	5	7	8
8	9	7	4	6	5	3	2	1
1	3	2	7	9	8	4	5	6
5	6	4	1	2	3	8	9	7
2	7	8	9	3	1	6	4	5
9	4	5	8	7	6	1	3	2
3	1	6	5	4	2	7	8	9

niveau difficile

2	8	9	6	7	5	1	4	3
1	4	6	3	9	8	7	5	2
5	3	7	2	1	4	8	6	9
6	2	8	4	5	3	9	1	7
4	7	1	8	2	9	5	3	6
9	5	3	1	6	7	2	8	4
8	6	2	7	3	1	4	9	5
7	1	5	9	4	6	3	2	8
3	9	4	5	8	2	6	7	1

1	6	5	3	7	8	4	2	9
8	3	9	6	4	2	7	1	5
4	7	2	1	9	5	6	8	3
2	4	7	5	1	3	9	6	8
6	9	8	7	2	4	5	3	1
5	1	3	8	6	9	2	7	4
9	8	4	2	3	7	1	5	6
7	5	1	4	8	6	3	9	2
3	2	6	9	5	1	8	4	7

2	9	3	8	5	4	1	7	6
6	1	7	3	9	2	8	5	4
5	4	8	6	7	1	9	3	2
9	6	5	4	3	8	2	1	7
8	2	1	9	6	7	5	4	3
7	3	4	1	2	5	6	8	9
3	8	2	7	1	9	4	6	5
4	5	6	2	8	3	7	9	1
1	7	9	5	4	6	3	2	8

niveau diabolique

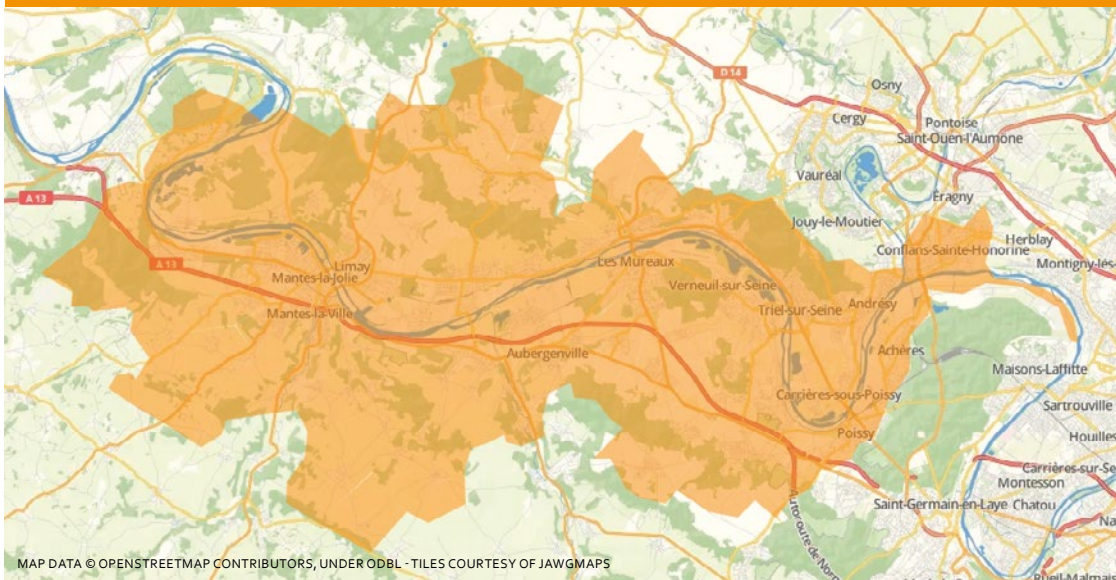
9	4	2	6	7	5	1	8	3
8	3	6	2	4	1	9	5	7
5	1	7	3	8	9	2	4	6
1	7	5	4	3	8	6	9	2
6	9	8	1	5	2	7	3	4
4	2	3	9	6	7	8	1	5
7	8	1	5	2	3	4	6	9
3	6	9	7	1	4	5	2	8
2	5	4	8	9	6	3	7	1

9	7	8	1	5	3	2	6	4
5	6	4	9	8	2	3	1	7
3	2	1	4	6	7	9	5	8
2	5	7	8	1	6	4	3	9
1	8	9	3	4	5	7	2	6
4	3	6	7	2	9	5	8	1
6	4	2	5	7	1	8	9	3
7	1	3	2	9	8	6	4	5
8	9	5	6	3	4	1	7	2

1	7	5	9	3	2	6	8	4
6	2	8	7	1	4	9	5	3
9	3	4	8	5	6	2	7	1
4	8	7	2	6	1	3	9	5
2	6	3	5	9	7	1	4	8
5	1	9	4	8	3	7	6	2
8	9	2	3	7	5	4	1	6
7	4	1	6	2	8	5	3	9
3	5	6	1	4	9	8	2	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddouidi
- le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport,
culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-
yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en
page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset
Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



**Que vous ayez
un peu,
beaucoup,
passionnément
à donner,
engagez-vous
auprès d'un enfant
protégé par
l'aide sociale
à l'enfance.**



Devenez bénévole !

accueilbenevoleASE@yvelines.fr



Yvelines
Le Département